

045 Période de temps associée à une vedette (NR)

Premier indicateur

Type de période de temps inscrit à la sous-zone †b ou †c

- ‡ Aucune sous-zone †b ou †c
- 0 Date/heure unique
- 1 Plusieurs dates/heures uniques
- 2 Intervalle des dates/heures

Second indicateur

Non défini
‡ Non défini

Codes de sous-zones

- †a Code de la période de temps (R)
- †b Période de temps structurée : de 9999 avant J.-C. et après J.-C.
- †c Période de temps structurée : antérieure à 9999 avant J.-C.
- ‡6 Liaison (NR)
- ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone comprend un code de période de temps (dans la sous-zone †a) et/ou une période de temps codée (dans les sous-zones †b ou †c) associée à une vedette dans les zones 15X dans la notice d'une vedette établie ou à une vedette des zones 18X dans une notice de subdivision. Le code de période de temps dans la sous-zone †a provient des listes de périodes de temps avant notre ère (av. J.-C.) et/ou de notre ère (apr. J.-C.) fournies dans le Tableau des codes de périodes de temps que l'on retrouve dans la description de la sous-zone †a.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

▪ Premier indicateur - Type de période de temps inscrit à la sous-zone †b ou †c

La position du premier indicateur contient une valeur qui indique s'il y a une sous-zone †b ou †c dans la zone; et, s'il y a une sous-zone †b ou †c, le type de période de temps qu'elle contient. Selon la valeur entrée, on peut indiquer s'il s'agit d'une date/heure unique, de plusieurs dates/heures uniques ou d'un intervalle de dates/heures.

‡ – Aucune sous-zone †b ou †c

La valeur « ‡ » indique qu'il n'y a pas de sous-zone †b ni de sous-zone †c.

- 151 ‡‡†aÉgypte†xConditions économiques†yJusqu'à 332 av. J.-C.
- 045 ‡‡†aa0d6

045

0 – Date/heure unique

La valeur « 0 » précise qu'il y a une sous-zone †b et/ou une sous-zone †c et qu'elle contient une date/heure unique.

150 ††††aPétrologie lunaire
045 0†††c2500000000

1 – Plusieurs dates/heures uniques

La valeur « 1 » signale la présence de plusieurs sous-zones †b et/ou †c et qu'elles contiennent chacune une date ou une heure. (Un intervalle de dates/heures est identifié par la valeur «2».)

045 1†††bd1972††bd1975
[1972 et 1975]

2 – Intervalle des dates/heures

La valeur « 2 » précise qu'il y a deux sous-zones †b et/ou †c et qu'elles contiennent un intervalle de dates/heures. (La valeur « 1 » identifie plusieurs dates/heures uniques.)

150 ††††aShenandoah Valley Campaign, 1864 (May-August)
045 2†††bd186405††bd186408

150 ††††aAurignacien
045 2†††c25000††c15000

▪ Second indicateur – Non défini

La position du second indicateur n'est pas définie et contient un blanc (†b).

■ CODES DE SOUS-ZONES

†a – Code de la période de temps

La sous-zone †a contient un code alphanumérique à quatre caractères provenant du Tableau des codes de périodes de temps ci-dessous pour indiquer les périodes av. J.-C. et apr. J.-C. Chaque code de période de temps associée à une vedette est entré dans une sous-zone †a distincte.

Tableau des codes de périodes de temps

Avant notre ère (av. J.-C.)

<u>Code</u>	<u>Période de temps</u>
a0	avant 2999
b0	2999-2900
b1	2899-2800
b2	2799-2700
b3	2699-2600
b4	2599-2500
b5	2499-2400
b6	2399-2300
b7	2299-2200
b8	2199-2100
b9	2099-2000
c0	1999-1900
c1	1899-1800
c2	1799-1700
c3	1699-1600
c4	1599-1500
c5	1499-1400
c6	1399-1300
c7	1299-1200
c8	1199-1100
c9	1099-1000

Code Période de temps

d0	999-900
d1	899-800
d2	799-700
d3	699-600
d4	599-500
d5	499-400
d6	399-300
d7	299-200
d8	199-100
d9	99-1

Notre ère (apr. J.-C.)Code Période de temps

(Ajouter 0, 1, 2 ... 9 à chaque caractère alphabétique pour indiquer la décennie)

e__	1-99
f__	100-199
g__	200-299
h__	300-399
i__	400-499
j__	500-599
k__	600-699
l__	700-799
m__	800-899
n__	900-999
o__	1000-1099
p__	1100-1199
q__	1200-1299
r__	1300-1399
s__	1400-1499
t__	1500-1599
u__	1600-1699
v__	1700-1799
w__	1800-1899
x__	1900-1999
y__	2000-2099

S'il s'agit de **dates av. J.-C.**, le caractère alphabétique en lettre minuscule représente le millénaire et le chiffre représente le siècle. Si le siècle est inconnu, il faut entrer un trait d'union (-) au lieu d'un chiffre. Pour coder un siècle ou une période unique dans un siècle, il faut répéter le code à deux caractères approprié pour créer le code à quatre caractères requis.

151 **b0#aRome#xHistoire#y265-30 av. J.-C. (République)**
 045 **b0#ad7d9**

150 **b0#aÂge du bronze**
 045 **b0#aa-c-**
[3000-1000 av. J.-C.]

151 **b0#aÉgypte#xHistoire#yca 1570-1320 av. J.-C. (XVIIIe dynastie)**
 045 **b0#ac4c6**

045

S'il s'agit de **dates apr. J.-C.**, le caractère alphabétique en lettre minuscule représente le siècle. On y ajoute un chiffre (0-9) pour représenter la décennie. Si la décennie est inconnue, on ajoute un trait d'union (-) au lieu d'un chiffre. Pour coder un siècle ou une période unique dans un siècle, il faut répéter le code à deux caractères approprié pour créer le code à quatre caractères requis.

151 `0aGrande-BretagnexHistoirey1066-1485 (Moyen âge)`

045 `0a06s8`

150 `0aBhopal, Catastrophe de, Inde, 1984.`

045 `0ax8x8`

150 `0aCivilisationy20e siècle.`

045 `0ax-x-`

150 `0aLittérature catalaney16e-18e siècles.`

045 `0at-v-`

151 `0aGrècexHistoirey146 av. J.-C.-323`

045 `0ad8h2`

150 `0aVingt et unième sièclexPrévisions.`

045 `0ay-y-`

‡b – Période de temps structurée : de 9999 avant J.-C. et après J.C.

La sous-zone ‡b contient une période de temps codée précise selon le format *aaaammjjhh*, précédée d'un code pour indiquer l'ère (*c* pour av. J.-C.; *d* pour apr. J.-C.). L'ère et l'année sont des composantes requises alors que le mois, le jour et l'heure sont optionnels.

- On inscrit l'ère à l'aide d'un code : *c* (av. J.-C.), *d* (apr. J.-C.).
- On indique l'année à l'aide de quatre chiffres (0000 à 9999) justifiés à droite; les positions non utilisées renferment des zéros.
- On inscrit le mois à l'aide de deux chiffres (01 à 12) justifiés à droite; les positions non utilisées renferment des zéros.
- Le jour est indiqué au moyen de deux chiffres (01 à 31) justifiés à droite; les positions non utilisées renferment des zéros.
- L'heure s'indique à l'aide de deux chiffres, à l'aide de l'horloge de 24 heures (00 à 23), justifiés à droite; les positions non-utilisées renferment des zéros.

Les valeurs 0-2 dans la position du premier indicateur précisent si la période dans la sous-zone ‡b comprend une date unique, des dates multiples ou un intervalle de dates. Chaque période de 9999 av. J.-C. à apr. J.-C. associée à la vedette est indiquée dans une sous-zone ‡b distincte.

151 `0aFrancexHistoirey1789-1799 (Révolution)`

045 `2b0d17890d1799`

151 `0aChinexHistoirey221 av. J.-C.-960`

045 `2b0d7n60bc02210d0960`

‡c – Période de temps structurée : antérieure à 9999 avant J.-C.

La sous-zone ‡c contient une période codée qui se compose d'autant de caractères numériques dont on a besoin pour représenter le nombre d'années av. J.-C. Les valeurs 0-2 dans la position du premier indicateur précisent si la période dans la sous-zone ‡c comprend une date unique, des dates multiples ou un intervalle de dates. Chaque période d'avant 9999 av. J.-C. associée à la vedette est indiquée dans une sous-zone ‡c distincte.

150 00‡aStatigraphie‡yMésozoïque
045 20‡c225000000‡c70000000

‡6 – Liaison**‡8 – Numéro de liaison de zone et de séquence**

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES**Ponctuation**

Il n'y a aucun signe de ponctuation dans la zone 045.

Ordre des sous-zones

On entre la sous-zone ‡c (Période de temps structurée : antérieure à 9999 avant J.-C.) avant la sous-zone ‡b (Période de temps structurée : de 9999 avant J.-C. et après J.C.).

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Premier indicateur – Type de période de temps inscrit à la sous-zone ‡b ou ‡c [NOUVEAU, 1979]

‡b Date ou période chronologique [NOUVEAU, 1979]

‡b Période de temps codée de 9999 av. J.-C. jusqu'à notre ère [REDÉFINI, 1987]

‡c Période de temps codée d'avant 9999 av. J.-C. [NOUVEAU, 1987]

La sous-zone ‡b a été redéfinie pour comprendre des périodes de temps de 9999 av. J.-C. à notre ère lorsque la sous-zone ‡c a été définie, en 1987, pour contenir des périodes de temps d'avant 9999 av. J.-C. Avant, la sous-zone ‡b contenait toutes les dates et les périodes.